



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 12 MAI 2025**

Procès-verbal de la 4ème assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 12 mai 2025, à 19h00, au Bureau d'arrondissement des Rivières, salle RC-26, au 330, rue Chabot, Québec.

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Pierre-Marc Doucet	Vice-président
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Maryse-Ange Koua	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur

ABSENCES :

Alicia Despins	Conseillère – District de Duberger et Les Rivières
----------------	--

INVITÉ(E)S :

Lydia Toupin	Conseillère en urbanisme – Division d'urbanisme de proximité – Ville de Québec.
--------------	---

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Huit (8) résidents.es furent présents.es à l'assemblée.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée. 19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour. 19 h 01
3. Consultation publique concernant l'entreposage intérieur sur le Boulevard Pierre-Bertrand (parc industriel Cardinal) 19 h 05
4. Période de la conseillère municipale. 19 h 30
5. Démission de Mme Hélène Langlois. 19 h 35
6. Période de questions et commentaires des citoyens 19 h 40
7. Enjeux de quartier 19 h 50
 - 7.1 Projet sur la qualité de l'air – Suivi (Jean-Noël Ouisse)
 - 7.2 Plan d'actions, sondage et la consultation (Jean-Noël Ouisse) - Suivi
 - 7.3 Résolution conjointe avec le CQ Lairret (rue Soumande) à venir (JNO et PMD)
 - 7.4 Rendez-vous : Imaginons ensemble Vanier.
 - 7.5 Terrain de l'Église de quartier.
 - 7.6 Rapprochement avec La Ruche Vanier – Suivi.
 - 7.7 CVC Hamel et Père-Lelièvre – Suivi.
 - 7.8 Résolution pour le renforcement des conseils de quartier.
8. Comités et états d'avancement 20 h 30
 - 8.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël Ouisse).
 - 8.2 Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)
 - 8.3 Projet dans le cadre de la SSR : « Les petites roues » (PMD)
 - 8.4 Comité pour P.U.M (tous)
 - 8.5 Table de concertation sur le transport en commun (RTC) et séance d'information du RTC.
9. Fonctionnement 20 h 40
 - 9.1 Adoption des procès-verbaux du 17 mars et 14 avril 2025.
 - 9.2 Correspondance.
 - 9.3 Suivi des résolutions.
 - 9.4 Trésorerie et suivi sur la ventilation des surplus de 2024.
 - 9.5 Résolution pour confirmer les pouvoirs de signature.
 - 9.6 Paiement des services de secrétariat.
 - 9.7 Adoption du calendrier des rencontres 2025-2026.
10. Varia. 20 h 50
11. Levée de l'assemblée 21 h 00

Nicole Laveau, présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la quatrième assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier. Aucun citoyen n'assiste en ligne.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 7 Enjeux de quartier

- 7.9 Nom pour les parcs Christ-Roi et Beaucage.

Point 9 Fonctionnement

- 9.8 Frais de garde.
- 9.9 Mise à jour au registre des entreprises.

SUR UNE PROPOSITION DE MAHAMADOU SISSOKO ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT L'ENTREPOSAGE INTÉRIEUR SUR LE BOULEVARD PIERRE-BERTRAND (PARC INDUSTRIEL CARDINAL) – R.C.A. 2V.Q

Mme Lydia Toupin, conseillère en urbanisme, mentionne que la consultation publique porte sur l'entreposage intérieur dans la zone 23009Cb. Une distribution de 400 avis a été effectuée porte-à-porte, ainsi qu'une page Internet de la Ville pour en faire la promotion. L'immeuble, dont il est question, est situé au 655, boul. Pierre-Bertrand.

Contexte

L'objectif de la consultation est de présenter des modifications réglementaires et répondre aux questions et commentaires du Conseil de quartier.

Concernant le complexe « Les 3 Glaces », qui se trouve vers l'arrière, celui-ci sera conservé tel quel et aucun changement à sa vocation ne sera apporté. Le propriétaire désire entreposer des marchandises sur les marges de droites illustrées en jaune. Il y a également plusieurs usages qui sont autorisés, tels les services administratifs, la vente au détail, lieu de rassemblement, restauration, vente ou location de petits véhicules, et service d'entreposage pour un grossiste.

Questions, réponses et commentaires

Q. : Y aura-t-il des modifications à l'immeuble?

R. : Non, l'entreposage se fait à l'intérieur de l'immeuble. Il y a deux sections identifiées qui ont été identifiées par le propriétaire. Ce dernier mentionne qu'il n'y a aucune pollution sonore, ni visuelle. Aucun agrandissement supplémentaire ne sera effectué.

Q. : Comment les deux immeubles seront couverts et y aura-t-il de l'entreposage?

R. : Mme Toupin mentionne qu'il y a un autre petit immeuble, autre que le « Complexe des 3 Glaces » qui appartient au requérant et qui pourrait servir éventuellement. Ce dernier sera inclus dans la présente demande d'opinion. Dans la grande zone, pour tout le secteur entre le boulevard Pierre-Bertrand, soit la zone 23009Cb, cela en fait partie aussi. Ce sont les mêmes usages qui sont mentionnés.

Q. : Y aura-t-il des modifications au « Complexe des 3 Glaces » pour améliorer l'entreposage?

R. : Non. Mme Toupin mentionne que le complexe ne fait pas partie du parc industriel, vu qu'il longe le boulevard Pierre-Bertrand.

Q. : Cet ajout d'usage favorisera-t-il la circulation de véhicules lourds?

R. : Non.

Options soumises au vote			Description des options
Option	Nombre de votes	de	Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil de Ville d'approuver le projet de modification; Option B – Statu quo, soit recommander au conseil de Ville de refuser la demande. Option C – Accepter la demande, soit recommander au conseil de Ville d'accepter, mais avec des demandes particulières :
A.	6		
B.	0		
C.	0		
Abstention	0		
Total	6		

25-CA-015

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBEAULT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier adopte l'option A, qui mentionne d'approuver la modification réglementaire.

ADOPTÉ

4. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

En l'absence de Mme Alicia Despins, M. Pierre-Marc Doucet transmet les informations qu'elle lui a fait parvenir par courriel.

Mme Despins a fait adopter une résolution au dernier Conseil municipal afin de réduire de moitié les délais pour les demandes d'activités.

M. Roger Thibeault déplore cependant l'absence de précision dans le règlement quant au nouveau délai, estimé à environ un à deux mois.

5. DÉMISSION DE MMES HÉLÈNE LANGLOIS ET JACYNTHÉ FORTIN

À la suite de la démission de Jacynthe Fortin et Hélène Langlois, le conseil d'administration a adopté les résolutions suivantes :

25-CA-016 Remerciements à Mme Hélène Langlois

Considérant l'engagement bénévole de Hélène Langlois au sein du Conseil de quartier de Vanier ces dernières années, il a été **résolu à l'unanimité**, sur proposition de ROGER THIBEAULT et appuyée par PIERRE-MARC DOUCET, de souligner officiellement sa contribution.

Résolution adoptée.

La démission de Mme Langlois est effective depuis le 15 avril 2025.

25-CA-017 Remerciements à Mme Gemma Drouin

Considérant l'implication bénévole de Gemma Drouin au sein du Conseil de quartier de Vanier au cours des dernières années, il a été **résolu à l'unanimité**, sur proposition de ROGER THIBEAULT et appuyée par PIERRE-MARC DOUCET, de souligner officiellement sa contribution.

Résolution adoptée.

25-CA-018 Remerciements à Mme Jacynthe Fortin

Considérant l'implication bénévole de Jacynthe Fortin au sein du Conseil de quartier de Vanier au cours des dernières années, il est **résolu à l'unanimité**, sur proposition de ROGER THIBEAULT et appuyée par PIERRE-MARC DOUCET, de souligner officiellement sa contribution.

Résolution adoptée.

La démission de Mme Fortin est effective à compter du 12 mai 2025.

Mme Laveau propose qu'une lettre de remerciements leur soit adressée.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

6.1 Stationnement derrière le Super C

M. Dominique Laberge, accompagnateur pour Trudel Alliance pour les relations communautaires, mentionne que le chantier derrière le Super C et la rue Soumande a débuté le 5 mai 2025 et se poursuivra jusqu'au 12 septembre 2025. Le travail sur les fondations se poursuit jusqu'au 9 juin 2025. Les heures normale de chantier sont de 6 h 30 à 15 h 00. Cependant selon certains résidents, les heures sont susceptibles de varier.

6.2 Soufflage de la neige durant l'hiver

M. Jean-Noël Ouisse signale qu'en hiver, un banc de neige important se forme à l'angle du terrain d'Hydro-Québec et du Super C. La neige est soufflée sur ce terrain, formant une butte imposante. L'opérateur de la souffleuse projette la neige sur le dessus de la butte ainsi que sur le talus, ce qui soulève un enjeu de sécurité.

Deux enfants ont été aperçus jouant sous la neige au moment du soufflage, sans être visibles par l'opérateur. De plus, des détritrus sont projetés en même temps que la neige, rendant le terrain encore plus problématique.

Un **nettoyage** du site serait nécessaire. M. Laberge s'engage à faire un suivi auprès de M. Forget concernant cette situation.

6.3 Trottoirs sur la rue Monseigneur-Plessis

Q. : Les trottoirs ont été faits sur la rue Monseigneur-Plessis. La rue devait se continuer. Est-ce toujours dans les plans?

R. : La question a été prise en note et une réponse sera envoyée au Conseil de quartier.

Q. : Pourquoi les travaux ont été faits en béton de façon finale quand on sait que cela sera démoli?

R. : Le phasage s'effectue sur plusieurs années, notamment pour les services publics sur les futures rues. Une mise à jour sera soumise au Conseil de quartier à ce sujet.

6.4 Plainte d'une résidente qui habite au 684, rue Morin – no 20250124053

Une résidente dénonce la présence de débris depuis plusieurs années sur un terrain municipal près de la rue Baker, initialement destiné à devenir un parc. Des objets encombrants, un passage piéton non balisé et une remorque sur le boulevard Pierre-Bertrand posent des risques pour la sécurité. Malgré plusieurs démarches (311, courriel avec photos, plainte), la situation persiste.

Mme Laveau s'engage à faire un suivi avec Mme Despins. La résidente envisage de contacter l'ombudsman si rien ne change.

7. ENJEUX DE QUARTIER

7.1 Projet sur la qualité de l'air – Suivi

M. Jean-Noël Ouisse informe que le projet est en attente de financement. Les demandes de subvention adressées à la Ville de Québec et au Mouvement Desjardins sont en cours de traitement, avec des réponses attendues d'ici juin 2025. Une réponse de Trudel Alliance est également espérée sous peu.

Il prévoit également faire du porte-à-porte cet été auprès des entreprises locales pour solliciter du financement. M. Laberge indique que la demande à Trudel Alliance progresse favorablement. Mme Mauger suggère de réviser la demande à la Ville avant son envoi et d'en assurer le suivi. À noter que l'Assemblée nationale a déjà accordé un soutien financier de 500 \$.

Le projet prévoit l'installation, sur deux ans, de capteurs de qualité de l'air chez des résidents et des entreprises, comme cela a été fait à Limoilou. Ces capteurs fourniront des données en temps réel accessibles en ligne. L'objectif est de répondre aux préoccupations croissantes des citoyens en matière de santé et de pollution atmosphérique.

7.2 Plan d'action, sondage et consultation - Suivi

M. Jean-Noël Ouisse informe qu'un sondage a été mené auprès des résidents, avec 29 réponses reçues. Les résultats ont permis de mettre à jour le plan d'action du Conseil de quartier.

Il en présente un résumé, regroupé en grands thèmes :

- Transport et mobilité : respect du Code de la sécurité routière, transport en commun et mobilité active.
- Vie communautaire
- Urbanisme et environnement : qualité de l'air, espaces verts.
- Sécurité : sécurité routière, sentiment d'insécurité, préoccupations liées au crime et à l'itinérance.
- Logement et fiscalité : augmentation des loyers et des taxes municipales.
- Loisirs et maison de quartier
- Vivre-ensemble et fierté du quartier : appartenance, cohésion sociale, aspect communautaire.
- Irritants identifiés par les citoyens

Pour clore, M. Ouisse passe en revue le plan d'action actualisé avec les administrateurs et les résidents présents.

25-CA-019 Plan d'actions 2025

- Étant donné les résultats du sondage réalisé au printemps 2025 par le Conseil de quartier Vanier auprès de la population du quartier de Vanier;
- Étant donné les consultations de la Ville de Québec sur différents dossiers;
- Étant donné le suivi des dossiers en cours.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSÉ ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier adopte le plan d'action 2025 présenté en annexe.

ADOPTÉ

Un suivi sera effectué pour la prochaine assemblée ordinaire du 16 juin 2025.

7.3 Résolution conjointe avec le conseil de quartier de Lairet (rue Soumande).

Comme il n'y a eu aucun développement, un suivi sera fait ultérieurement.

7.4 Rendez-vous : Imaginons ensemble Vanier

M. Pierre-Marc Doucet annonce que La Ruche tiendra un forum le 7 juin prochain et invite la population à y participer. Cette initiative fait suite à des questionnaires, des assemblées et une journée de consultation sur le quartier. Les résultats de l'étude menée en collaboration avec des chercheurs de l'Université Laval y seront présentés, incluant un portrait du quartier et des pistes de solutions.

Ange-Maryse Koua, Roger Thibeault, Pierre-Marc Doucet et Jean-Noël Ouissé y participeront et feront un retour lors de la prochaine assemblée ordinaire.

7.5 Terrain de l'Église de quartier

Le diocèse de Québec prévoit vendre plusieurs églises, dont Saint-Sauveur, Marie-de-l'Incarnation, Saint-Pascal, Maizerets et Notre-Dame-de-Recouvrance (rue Beaucage). Il est recommandé que la Ville exerce son droit de préemption dès que l'église Notre-Dame-de-Recouvrance sera mise en vente afin d'en faire l'acquisition.

En réponse à une question d'un résident, Mme Laveau précise que le Conseil de quartier ne détient pas d'information sur le prix d'achat. Lorsqu'un terrain est acquis par la Ville, il est intégré à sa réserve foncière pour des projets d'habitation, de parc ou d'école. Le bâtiment peut ensuite être revendu à un OBNL ou une coopérative. Étant donné le statut patrimonial de l'église, sa démolition est plus complexe.

25-CA-020 Acquisition du terrain de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance.

- Considérant que le Diocèse de Québec a entamé le processus de vente de certaines églises de la ville de Québec, dont celle de l'Église de Notre-Dame-de-Recouvrance;
- Considérant que ce terrain a une superficie de 7 286,80 m²;
- Considérant que la superficie du terrain permet un développement d'un projet immobilier;
- Considérant que le terrain a une position centrale dans le secteur du Vieux-Vanier;
- Considérant que le terrain sera convoité par des entreprises de développement immobilier;
- Considérant le manque de logements abordables et sociaux dans le secteur Vanier et sur le territoire de la Ville de Québec;
- Considérant que la Ville de Québec dispose, selon la loi, d'un pouvoir de préemption.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier :

- RECOMMANDE à la Ville de Québec d'utiliser son droit de préemption afin d'acquérir le terrain afin d'y faire construire un projet en habitation abordable et à vocation sociale;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec de consulter les citoyens et les organismes du quartier Vanier afin de permettre un développement qui répond aux besoins en habitation des résidents de Vanier;

- RECOMMANDE à la Ville de Québec de consulter les citoyens et les organismes du quartier Vanier afin de permettre une certaine prévisibilité.

ADOPTÉ

7.6 Rapprochement avec la Ruche Vanier - Suivi

Le 23 mai 2025, M. Roger Thibeault assistera à une rencontre avec la Ruche Vanier pour le projet et tout ce qui est en lien sur la rue Soumande et le terrain d'Hydro-Québec. Le projet de Maison de quartier est toujours à l'ordre du jour. L'assemblée générale de la Ruche se tiendra le 17 juin 2025.

Un suivi sera fait à la prochaine assemblée ordinaire du 16 juin.

7.7 CVC Boulevards Wilfrid-Hamel et Père-Lelièvre Suivi

7.7.1 CVC Boulevard Wilfrid Hamel

Aucun avancement n'est à signaler pour le moment concernant l'extension du corridor Via Cité sur le boulevard Wilfrid-Hamel. Les travaux prévus, qui auront lieu en 2026, seront permanents et non temporaires. Une rencontre est prévue à ce sujet, mais la date reste à confirmer.

Plusieurs questions ont été soulevées concernant les intersections du boulevard Wilfrid-Hamel, qui demeurent des points névralgiques du projet.

7.7.2 CVC Boulevard Père-Lelièvre

Une rencontre a eu lieu avec la Ville concernant les futurs aménagements du boulevard Père-Lelièvre. Les modifications concernent principalement le marquage au sol : les sections à quatre voies seront réaménagées en deux voies de circulation, avec une voie centrale pour les virages à gauche (dans les zones sans terre-plein). Les portions comportant un terre-plein resteront inchangées.

La bande cyclable actuelle sera remplacée par une piste cyclable plus large, délimitée par des bollards, ce qui offrira une meilleure sécurité aux cyclistes. Les arrêts d'autobus demeurent au même endroit, et les cyclistes devront s'arrêter lorsqu'un autobus est immobilisé.

Les travaux débiteront à l'été 2025, puisqu'ils concernent uniquement le marquage au sol. Deux intersections majeures seront réaménagées en 2026 : Beaucage–Père-Lelièvre et Nolin–Godin/Père-Lelièvre, avec des interventions plus importantes prévues.

De plus, un trottoir sera ajouté du côté est, entre les rues Godin et Beaucage, afin d'assurer la continuité des corridors piétonniers. Tous les feux de circulation seront réajustés pour être synchronisés.

Enfin, certaines intersections seront repensées pour améliorer la sécurité des piétons.

7.8 Résolution pour le renforcement des conseils de quartier

M. Pierre Racicot propose une résolution visant à renforcer le rôle et le fonctionnement des conseils de quartier. Ancien président du Conseil de Montcalm, il recommande une mise à jour concertée avec les membres, les citoyens et les fonctionnaires. Il prévoit s'adresser au maire afin que l'initiative, soutenue par la majorité des présidents de conseils, soit portée aux partis politiques avant les élections municipales.

M. Pierre-Marc Doucet souligne la surcharge vécue par les bénévoles (réunions fréquentes, charge de travail importante) et appelle à des solutions collectives.

Mme Laveau insiste sur une meilleure planification des consultations publiques et sur l'importance d'un soutien accru de la fonction publique, notamment en prévision d'une hausse des activités. Elle propose que les conseils puissent financer des projets, avec l'appui d'une équipe dédiée, tout en évitant le modèle de Montréal. Elle s'interroge aussi sur les conditions nécessaires à la tenue d'États généraux, dans le but de rendre les conseils plus attrayants et de faciliter le recrutement.

M. Thibeault émet une réserve face à la création d'un nouveau niveau de gestion, qui pourrait complexifier la gouvernance.

Mme Laveau réaffirme l'importance de tenir des États généraux. M. Doucet, de son côté, soulève la question de la pérennité de l'engagement citoyen et des responsabilités associées.

25-CA-021 Résolution en faveur du renforcement des Conseils de quartier.

Considérant que:

- La faible participation citoyenne aux conseils de quartier traduit un sentiment d'impuissance, appelant à revaloriser leur rôle démocratique. (INM, 2017, p. 6-7);
- Le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une charge administrative importante, limite la capacité des conseils de quartier à remplir leur mission, ce qui contraste avec les soutiens accordés dans d'autres villes ([Toronto](#), [Paris](#), [Bologne](#));
- Le rôle des conseils de quartier est trop souvent restreint à un avis consultatif en urbanisme, alors qu'ils devraient être en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets touchant plusieurs dimensions de la vie de quartier (mobilité, culture, environnement, sport, etc.);
- Les délais de réponse de l'administration municipale compromettent la rétroactivité et la portée des initiatives citoyennes, affectant la confiance envers les instances participatives locales;
- L'expertise citoyenne, bien que présente, demeure marginalisée dans les prises de décisions municipales, malgré les recommandations récurrentes d'intégrer les citoyens en amont des projets (INM, 2017, p. 13);
- Les transitions sociales et écologiques exigent des mécanismes participatifs renouvelés, inclusifs et décentralisés, capables de soutenir l'adaptation, la résilience et la cohésion communautaire;
- Des exemples internationaux (Montréal, Bologne, [Barcelone](#), Naples) démontrent que des structures locales dotées de ressources, d'autonomie et d'outils de participation hybrides (présentiels et numériques) favorisent la gouvernance collaborative et l'adhésion citoyenne aux projets locaux;
- Le financement actuellement accordé aux conseils de quartier à Québec ([0,025 % du budget municipal](#)) est largement inférieur à celui observé à Montréal ([0,5 % du budget](#)) et Paris ([5 % du budget](#)), nuisant à leurs impacts potentiels;

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBAUT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier recommande que :

1. La Ville de Québec organise des États généraux sur les conseils de quartier, réunissant les parties prenantes afin de repenser leur rôle, leur gouvernance et leur financement, en

s'appuyant sur le diagnostic de l'INM (2017) et les meilleures pratiques observées ici et ailleurs;

2. La Ville de Québec attribue aux conseils de quartier un pouvoir d'initiative augmenté, accompagné d'un financement représentant au minimum 1 % du budget municipal, afin de leur permettre de proposer et réaliser des projets structurants adaptés aux besoins des citoyens de leur quartier (mobilité, culture, environnement, sport, etc.);
3. La Ville de Québec bonifie le soutien administratif aux conseils de quartier en leur offrant des services partagés de secrétariat (rédaction des comptes-rendus, rapports) et de comptabilité (production des états financiers), et en désignant un-e agent-e municipal-e de liaison pour les accompagner dans leur fonctionnement quotidien et dans la réalisation de leurs initiatives et en adoptant une **procédure de voie rapide** dans l'administration de la ville afin qu'elle réponde rapidement aux initiatives et suggestions des conseils de quartier.

Adopté.

7.9 Résolution pour le parc Bernatchez-Beaucage

25-CA-022 Résolution pour la toponymie du nouvel espace public Bernatchez-Beaucage.

- Considérant que la Ville de Québec procède à la création d'un nouvel espace public au coin des rue Bernatchez et Beaucage.
- Considérant que le Conseil de quartier de Vanier désire lui octroyer un nom d'une femme qui a été impliquée dans le quartier.
- Considérant que le nom de Sœur Lilianne Delisle, est déjà dans la banque de nom de la Division de la culture / Section des lieux culturels et art public.

Sur une proposition de Pierre-Marc Doucet et secondée par Mahamadou Sissoko, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de quartier de Vanier :

- RECOMMANDE à la Division de la culture / Section des lieux culturels et art public de Ville de Québec de nommer ce nouveau lieu: Place Sœur Lilianne Delisle (voir pièce jointe);
- RECOMMANDE à la Division de la culture / Section des lieux culturels et art public de Ville de Québec de faire un suivi auprès du Conseil de quartier de Vanier.

Adopté.

M. Pierre-Marc Doucet complètera le formulaire de toponymie.

7.10 Parc au CHSLD Christ-Roi

L'inauguration du parc du CHSLD Christ-Roi aura lieu le 9 juin 2025 à 13 h 00. M. Pierre-Marc Doucet a écrit à M. Martin Grondin qui demandera à la famille Perras.

25-CA-023 Résolution pour la toponymie du nouvel espace public sur les terrains du CHSLD Christ-Roi.

- Considérant que le CIUSSS-CN a procédé à la création d'un nouvel espace public sur la rue Bernatchez, dans le stationnement du CHSLD Christ-Roi.
- Considérant que le Conseil de quartier de Vanier désire lui octroyer un nom d'une femme qui a été impliquée dans le quartier.
- Considérant que Mme Huguette Perras a eu un impact significatif sur le quartier Vanier.

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSÉ, IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier de Vanier :

- RECOMMANDE au CIUSSS-CN de nommer ce nouveau lieu: Place Huguette Perras et
- RECOMMANDE au CIUSSS-CN de faire un suivi au Conseil de quartier de Vanier.

Adopté.

8. COMITÉ ET ÉTAT D'AVANCEMENT

8.1 Table de concertation Vélo et Mois du vélo

8.1.1 Table de concertation Vélo

M. Jean-Noël Ouissé précise qu'il y a des consultations aux alentours, comme pour la rue Marie-de-l'Incarnation et le boulevard Père-Lelièvre. Cependant, il n'y a pas de développements pour le quartier de Vanier; nous sommes en attente pour le corridor Viva Cité sur le boulevard Wilfrid-Hamel.

8.1.2 Mois du Vélo

Activité « Convergence » – 31 mai 2025

Une activité inter quartier rassemblera les résidents de tous les conseils de quartier. Ceux de Vanier, vêtus de rouge, partiront de La Ruche à vélo pour rejoindre le parc de la Pointe-aux-Lièvres, où des activités auront lieu.

8.2 Conseils d'établissements scolaires

École Sans-Frontière : Mme Nicole Laveau informe que, en raison d'une grève du zèle des directions, aucune rencontre du Conseil d'établissement n'aura lieu, celles-ci ne travaillant plus en soirée. Elle mettra fin à son implication cette année pour les deux écoles primaires et invite deux personnes à prendre le relais. Le mandat comprend six réunions annuelles d'environ 1 h 30 chacune.

École Notre-Dame-du-Canada : Aucun développement.

École secondaire Vanier : M. Mahamadou Sissoko les a informés pour le nouveau Centre de curling pour 2027. Personne n'était au courant.

8.3 Projet dans le cadre de la SSR : « Les petites roues »

L'activité « Les petites roues » se tiendra le 27 mai 2025 (remise au 28 mai en cas de pluie), avec collations offertes par La Ruche Vanier.

Parcours : départ du parc Bibiane-Robitaille, passage par l'avenue Chanoine-Côté, rue Arthur-Gagné, Napoléon-Grondin, Bernatchez, Beaucage, puis traversée du boulevard Pierre-Bertrand jusqu'à l'école Notre-Dame-du-Canada.

Vingt-trois (23) personnes ont répondu au sondage.

Accès transports viables (ATV) assurera l'animation et accueillera les élèves avec collations. M. Jean-Noël Ouisse et M. Pierre-Marc Doucet encadreront l'activité, entièrement gérée par ATV. Des cartes-mémoires seront distribuées par le Conseil de quartier. La police assurera la circulation.

Il s'agit d'un projet pilote qui sera évalué pour une possible reconduction.

8.4 Comité pour le P.U.M.

Réflexion en cours : une ébauche de réflexion, rassemblée par M. Roger Thibeault, sera adoptée lors de l'assemblée ordinaire de juin 2025. Une réunion en comité plénier est prévue le 21 mai en soirée. M. Pierre-Marc Doucet assurera la mise en page et la cartographie du document.

8.5 Table de concertation sur le transport en commun et séance d'information du RTC

Aucune rencontre formelle n'a encore eu lieu, mais les appuis des différents conseils de quartier seront sollicités, et Accès transports viables (ATV) offre déjà son aide dans ce dossier.

Le comité de travail prévoit se réunir durant une partie du mois de mai et au début de juin. Une rencontre avec le RTC est envisagée pour faire avancer la démarche.

M. Pierre-Marc Doucet rappelle qu'une séance d'information s'est tenue avec le RTC le 21 mars 2025. Bien que la rencontre ait été animée, il l'a trouvée décevante, donnant l'impression d'un discours corporatif centré sur un manque chronique de ressources financières. Plusieurs citoyens ont posé des questions pertinentes.

M. Doucet souligne également que les enjeux liés à la mobilité réduite, portés par sa conjointe, n'ont été abordés qu'après un certain temps. Il insiste sur le fait que cette problématique est omniprésente dans l'ensemble de la ville.

9. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

9.1 Adoption du procès-verbal du 17 février 2025

25-CA-024

SUR LE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 mars 2025 et de l'assemblée spéciale du 17 avril 2025 tel que présentés.

ADOPTÉ

9.2 Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

9.3 Suivi des résolutions

En réponse à la résolution no 25-CA-011, la Ville indique qu'il est impossible d'effectuer le damage dans ces secteurs en raison de l'étroitesse des passages et de l'arrivée sur un terrain privé (Trudel Alliance, derrière le SUPER C). La même réponse s'applique au soufflage, malgré la fréquentation élevée.

M. Jean-Noël Ouisse précise les deux segments concernés :

- Chemin Napoléon-Grondin à la rue de l'Aqueduc
- Ruelle Laperrière

Mme Mauger mentionne que Trudel Alliance est ouverte à discuter, mais soulève des enjeux de gestion pluviale liés à la fonte des neiges. Les administrateurs souhaitent savoir s'il y a une marge de manœuvre dans le cadre de la politique municipale de déneigement. Mme Ange-Maryse Koua assistera à la rencontre du 15 mai 2025 à ce sujet.

9.4 Trésorerie et suivi sur la ventilation des surplus de 2024

Mme Nicole Laveau remet au trésorier, M. Mahamadou Sissoko, un chèque de 3,000.00 \$ pour le projet « Les petites roues ».

Le solde du compte au 12 mai 2025 est de 4,504.42 \$. Cependant, un chèque de 345.00 \$ est toujours en circulation.

M. Sissoko annonce qu'il mettra en place une comptabilité par projet et souhaite retrouver les résolutions pour identifier les montants alloués et les dépenses effectuées. Mme Laveau l'invite à la rejoindre pour lui transmettre l'information.

9.5 Pouvoirs de signature

25-CA-025 Résolution sur les pouvoirs de signature.

SUR UNE PROPOSITION DE NICOLE LAVEAU SECONDÉE PAR JEAN-NOËL OUISSE, IL A ÉTÉ RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier désigne les administrateurs suivants ayant un pouvoir de signature :

- Nicole Laveau
- Mahamadou Sissoko
- Pierre-Marc Doucet
- Maryse-Ange Koua (ajout)

Mme Laveau avisera Desjardins pour procéder aux retraits de Jacynthe Fortin et Gemma Drouin.

9.6 Paiement des services de secrétariat

25-CA-026

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. ROGER TREMBLAY, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 4e assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier tenue le 12 mai 2025.

ADOPTÉ

9.7 Adoption du calendrier des assemblées pour 2025-2026

25-CA-027

SUR UNE PROPOSITION DE MME MARYSE-ANGE KOUA ET SECONDÉE PAR M. PIERRE-MARC DOUCET, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier adopte les dates des assemblées ordinaires et générale pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉ

9.8 Frais de garde

Concernant l'échange de courriels sur les frais de garde lors de la tenue de séances de travail et d'assemblées ordinaires et publiques, le formulaire doit être complété par l'administrateur qui en fait la demande, signé par un administrateur du conseil d'administration et contre-signé par la conseillère en interaction citoyenne.

L'indemnité accordée est de 9.00 \$/heure ou 27.00 \$ sans nuitée. Comme la résolution a été adoptée en 2021, il serait sans doute approprié que les frais soient révisés. Mme Koua effectuera

les recherches nécessaires et rédigera une résolution afin de pouvoir reconsidérer les indemnités qui sont accordées.

9.9 Mise à jour au Registre des entreprises du Québec

Mme Laveau a procédé à la mise à jour au registre des entreprises du Québec et a fait les ajouts des nouveaux administrateurs et a retiré ceux qui ont démissionné.

25-CA-028

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR ROGER THIBEAULT, IL A ÉTÉ RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'engagement d'un montant d'environ 40.00 \$ pour défrayer le coût annuel de la mise à jour.

ADOPTÉ

10. DIVERS

Aucun sujet n'a été apporté.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l'assemblée à 21 h 22.

Nicole Laveau, Présidente

Maryse-Ange Koua, Secrétaire

No de résolution	Objet	Page
25-CA-015	Consultation publique concernant l'entreposage intérieur sur le boulevard Pierre-Bertrand – Adoption de l'option A.	4
25-CA-016	Résolution soulignant l'engagement de Mme Hélène Langlois au sein du conseil d'administration.	5
25-CA-017	Résolution soulignant l'engagement de Mme Gemma Drouin au sein du conseil d'administration.	5
25-CA-018	Résolution soulignant l'engagement de Mme Jacynthe Fortin au sein du conseil d'administration.	5
25-CA-019	Adoption du plan d'action 2025.	8
25-CA-020	Résolution portant sur l'acquisition du terrain de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance par la Ville de Québec	9
25-CA-021	Résolution portant sur le renforcement des conseils de quartier.	11
25-CA-022	Résolution pour la toponymie du nouvel espace public Bernatchez-Beaucage.	12
25-CA-023	Résolution pour la toponymie du nouvel espace public sur les terrains du CHSLD Christ-Roi.	13
25-CA-024	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 mars 2025 et de l'assemblée spéciale du 17 avril 2025	15
25-CA-025	Résolution pour l'adoption des pouvoirs de signature.	16
25-CA-026	Paiement d'un montant de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 4 ^e assemblée ordinaire du 12 mai 2025 auprès de Mme Renée Poulin	16
25-CA-027	Adoption du calendrier pour les assemblées ordinaires et générale du Conseil de quartier.	16
25-CA-028	Engagement d'un montant d'environ 40.00 \$ pour la mise à jour au registre des entreprises.	17

ANNEXE 2 – NOMS DES PARC

25-CA-022 RÉSOLUTION POUR LA TOPONYMIE DU NOUVEL ESPACE PUBLIC BERNATCHEZ / BEAUCAGE

Sœur Lilianne Delisle, Service et charité

Sœur Lilianne Delisle a été sensibilisée par sa mère à la pauvreté des gens dans leur entourage familial. La générosité et l'importance de s'engager auprès des démunis ont été ancrées en elle en fréquentant un ouvroir et la Saint-Vincent-de-Paul.

Membre de la Congrégation des sœurs Bon-Pasteur de Québec, elle utilisa le nom de Sœur Saint-Maurice-du-Sacré-Cœur. Elle a été enseignante, puis responsable des détenues en milieu carcéral à la Maison Gomin, a aussi côtoyé des femmes faisant face à toutes sortes de difficultés psychologiques et physiques, des non-entendants, et se préoccupait beaucoup des conditions d'habitation de ces gens.

En 1984, elle centralisa ses efforts en créant la Maison Zoé-Blais. Elle pouvait ainsi faire plus pour les pauvres.

En 1997, Sœur Lilianne Delisle offrait une écoute attentive à toute personne qui le demandait au Rendez-vous familial et social à Place Fleur de Lys. Sœur Lilianne Delisle évoquait un culte pour les pauvres, les immigrants et les démunis.

Elle s'éteint à l'âge de 82 ans en 2005.

- 30 -

Extrait de la Notice biographique, fourni par la Congrégation des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec.

Référence : Sœur Nicole Daigle, à 418-656-0650

25-CA-023 Résolution pour la toponymie du nouvel espace public sur les terrains du CHSLD Christ-Roi

Huguette Perras, rédactrice et propriétaire du journal local « Le tout Vanier ». Ce journal a été longtemps une source importante d'informations pour les Vaniérois et Vaniéroises. Mme Perras était connue par tous et toutes à Vanier.